

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

Réunion du lundi 03 février 2025



Présents : *Mmes NAZICAL Marie-Ange, RANSOU Virginie et URREGO Mariza et M. MOUSTAMID Abdou,*
Assistent : *MM. DARDENNES Patrick, TAFININE Driss,*
Absents excusés : *MM. AMSELLEM Emile, DIAZ Frédéric, FETOUS Lakhdar, GLAUDE Gérard, GOURDOU Jean-Philippe, LOPES Paulo, MONNEY Valery, NOYON Joel.*

Ouverture de la Commission par Monsieur Le Président de la COMMISSION, Georges GRESSIEN.

ADMINISTRATIF

RAPPEL ENVOI DE COURRIERS

La commission rappelle :

- **Que la F.M.I doit être préparée** = La veille des rencontres sous peine de sanctions.
 - **Afin que les dossiers soient traités** = il est impératif de suivre les directives du District du VDM de FOOTBALL.
 - **D'indiquer sur tous vos courriers officiels :**
 - * Le nom du club - L'objet de votre demande et les références des rencontres : (CATEGORIE U6 à U13 - GROUPE - POULE et DATE DE LA RENCONTRE).
 - *1 seul courrier ou un mail pour chaque sujet à traiter.
 - **Le Modes d'envoi du courrier à la Commission du Football à Effectif Réduit du District VDM DE FOOTBALL : E-mail : cfaer94@gmail.com**
NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.
 - **Si non utilisation de l'application GFER 94 (Problèmes techniques uniquement) :**
Les comptes-rendus des plateaux des U7/U9 sont à envoyer uniquement par Courrier postal :
au District Du Val-De-Marne De Football - **131, Boulevard Des Alliés - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.**
 - **Si utilisation de l'application GFER 94 et difficultés pour envoyer :**
Les comptes rendus de plateaux (problèmes réseaux) :
 - Récupérez le fichier Pdf créer sur le téléphone de l'éducateur (PlateauxU7.pdf ou (PlateauxU9.pdf sur Download pour un téléphone Android, sur le Cloud, s'il a été activé, ou sur Mes Documents pour IOS),
 - Transférez ce fichier à cfaer94@gmail.com.
 - Technique : **DRISS : 01.55.96.11.43** ou **HEDI : 01.55.96.11.42.**
 - **Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et n° de licence :**
Exemple 1 : équipe A /équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/03/2024. Courrier club de
Numéro d'affiliation 5..... du 19/09/2024.
Objet : neutralisation de la rencontre / ou forfait avisé / ou absence ... Responsable Monsieur...Club x.
Licence n°... Pour info : la Technique Monsieur...
- La Commission rappelle que la boîte mail utilisée pour le Football d'animation est :**

cfaer94@gmail.com

Tout courrier qui ne sera pas envoyé à cette adresse ne sera pas traité.

U12-U13

Courrier de LIMEIL BREVANNES A.J. du 27/01/2025

LIMEIL BREVANNES A.J./ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. Critérium Départemental U13-1 du 25/01/2025

Pris note de votre courrier.

La commission convoque pour sa réunion du lundi 03/03/2025 à 18 h 30 :

- *M. Patrice YOKESSA de **LIMEIL BREVANNES A.J***
- *M. Acheraf BENCHEBANIA de **ST MAUR F. MASCULIN V.G.A***
- *L'arbitre de la rencontre.*

Présence obligatoire sous peine de sanction.

Courrier de VILLEJUIF U.S. du 28/01/2025

CHEVILLY LA RUE ELAN/VILLEJUIF U.S. Critérium Départemental U13-2 du 18/01/2025

Pris note de l'inversion des résultats.

FESTIVAL U13 1^{er} TOUR DU 23/11/2024 ET 11/01/2025

Courrier de ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL du 30/01/2025

ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 1 Festival U13 1er tour poule 5 du 23/11/2024

Pris note de votre réclamation.

Après vérifications dans les mails reçus via GFER94 et dans la base de données, la Commission confirme la bonne réception des documents.

*L'équipe de **ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 1** est qualifiée pour le tour suivant en remplacement du dernier meilleur troisième (ORMESSON U.S. 2 poule 22).*

Les équipes suivantes sont disqualifiées ou déclarées forfait :

Poule 2	CLUB OLYMPIQUE DE CACHAN C.O.C. 2	Disqualifiée : Feuille irrégulière manque un n° de licence.
Poule 3	UNION SOLIDAIRE DE JEUNES DE TOUTES ORIGINES 1	Forfait.
Poule 3	VINCENNOIS C.O. 3	Disqualifiée : Joueur MAZARIN Kais a participé à 2 poules d'un même tour.
Poule 4	FRESNES A.A.S. 1	Forfait.
Poule 7	VITRY C.A. 1	Disqualifiée : Joueur KARAMOKO Zakariya non licencié.
Poule 7	BOIS L'ABBE AS OUTRE MER 1	Disqualifiée : Feuille irrégulière manque un n° de licence.
Poule 7	CHOISY LE ROI A.S. 7	Disqualifiée : Feuille irrégulière manque deux n° de licence.
Poule 8	LUSITANOS ST MAUR U.S. 2	Disqualifiée : joueur QUARDELLE Louis et RUMOR Lucas mutés hors période (art. 160 F.F.F).
Poule 8	BOISSY F.C. 1	Disqualifiée : joueur AKREMI Adame et EL MIMOUNI Zakaria mutés hors période (art .160 F.F.F).
Poule 9	CHAMPIGNY F.C. 94 1	Disqualifiée : joueur OLIVEIRA LAGAB Noa et YOUSOUF MOHAMED Hachim mutés hors période (art. 160 F.F.F).
Poule 9	CHOISY LE ROI A.S. 3	Disqualifiée : feuille d'engagement irrégulière (manque nom et prénom des joueurs).
Poule 10	CHOISY LE ROI A.S. 4	Disqualifiée : feuille d'engagement irrégulière (manque nom et prénom des joueurs).
Poule 11	U. S. IVRY FOOTBALL 1	Disqualifiée : joueur KUNSEKA NLEMVO Exauce et SACKO Mamoudou mutés hors période (art. 160 F.F.F).

Poule 11	LUSITANOS ST MAUR U.S. 3	Forfait.
Poule 12	VILLEJUIF U.S. 4	Disqualifiée : joueurs SIDIBE Ahmed et VANIE Victor mutés hors période (art. 160 F.F.F).
Poule 12	LUSITANOS ST MAUR U.S. 4	Forfait.
Poule 13	VILLEJUIF U.S. 1	Disqualifiée : + de 4 mutés et joueurs BAMBA Zakaria et DOUMBIA Gabriel mutés hors période (art. 160 F.F.F).
Poule 15	VILLENEUVE ACADÉMIE FOOTBALL CLUB 5	A joué poule 16 au lieu de la poule 15.
Poule 16	CHOISY LE ROI A.S. 2	Disqualifiée : Joueur GASSAMA Aboubakar non licencié pour la saison 2024-2025
Poule 16	CAUDACIENNE ENT.S. 1	Forfait.
Poule 20	ATHLETIC CLUB CRETEIL 1	Disqualifiée : + de 4 mutés (art. 160 F.F.F).
Poule 23	NOGENT S/MARNE F.C. 1	Forfait.
Poule 23	ORMESSON U.S. 3	Forfait.
Poule 24	NOGENT S/MARNE F.C. 2	Forfait.
Poule 24	ORMESSON U.S. 4	Forfait.
Poule 24	FONTENAY SS/BOIS U.S. 6	Disqualifiée : Joueur GACEM Aymane non licencié pour la saison 2024-2025.
Poule 29	CRETEIL LUSITANOS F. US 1	Disqualifiée : + 1 muté hors période (art. 160 F.F.F).
Poule 30	GENTILLY ATHLETIC CLUB 1	Forfait.
Poule 32	CRETEIL LUSITANOS F. US 8	Disqualifiée : manque feuille d'engagement des joueurs.

*Les équipes suivantes sont qualifiées pour le **second tour** :*

Poule 1	VINCENNOIS C.O. 1
Poule 1	CLUB OLYMPIQUE DE CACHAN C.O.C. 1
Poule 2	SUCY F.C. 2
Poule 2	VINCENNOIS C.O. 2
Poule 3	BRY F.C. 1
Poule 3	ST MANDE F.C. 3
Poule 4	BRY F.C. 2
Poule 4	VINCENNOIS C.O. 4
Poule 5	THIAIS F.C. 1
Poule 5	VITRY E.S. 3
Poule 5	ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 1
Poule 6	CHOISY LE ROI A.S. 5
Poule 6	THIAIS F.C. 2
Poule 7	LUSITANOS ST MAUR U.S. 1
Poule 8	CHOISY LE ROI A.S. 8
Poule 9	ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 1
Poule 9	VITRY E.S. 1
Poule 10	ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 2
Poule 10	CHAMPIGNY F.C. 94 2
Poule 11	VILLEJUIF U.S. 3
Poule 11	VILLENEUVE ACADÉMIE FOOTBALL CLUB 3
Poule 12	VILLENEUVE ACADÉMIE FOOTBALL CLUB 4
Poule 12	U. S. IVRY FOOTBALL 2

Poule 13	VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CLUB 1
Poule 13	F. C. MANDRES PERIGNY 1
Poule 14	VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CLUB 2
Poule 14	VILLEJUIF U.S. 2
Poule 15	F. C. MANDRES PERIGNY 3
Poule 15	RUNGIS U.S. 3
Poule 16	F. C. MANDRES PERIGNY 4
Poule 16	RUNGIS U.S. 4
Poule 17	LIMEIL BREVANNES A.J. 1
Poule 17	MAISONS ALFORT F.C. 1
Poule 18	MAISONS ALFORT F.C. 2
Poule 18	LIMEIL BREVANNES A.J. 2
Poule 19	VILLIERS S/MARNE ENT.S. 3
Poule 19	RUNGIS U.S. 1
Poule 20	RUNGIS U.S. 2
Poule 20	OLYMPIQUE DE CHAMPIGNY 1
Poule 21	JOINVILLE R.C. 3
Poule 21	FONTENAY SS/BOIS U.S. 3
Poule 22	JOINVILLE R.C. 4
Poule 22	FONTENAY SS/BOIS U.S. 4
Poule 23	FONTENAY SS/BOIS U.S. 5
Poule 23	AVENIR SPORTIF D'ORLY 1
Poule 24	AVENIR SPORTIF D'ORLY 2
Poule 25	FONTENAY SS/BOIS U.S. 1
Poule 25	VALENTON FOOTBALL ACADEMY 1
Poule 26	FONTENAY SS/BOIS U.S. 2
Poule 26	VALENTON FOOTBALL ACADEMY 2
Poule 26	CRETEIL LUSITANOS F. US 4 (meilleurs 3eme)
Poule 27	JOINVILLE R.C. 1
Poule 27	VAL DE FONTENAY AS 1
Poule 27	MAISONS ALFORT F.C. 3 (meilleurs 3ème)
Poule 28	JOINVILLE R.C. 2
Poule 28	MAISONS ALFORT F.C. 4
Poule 29	VAL DE FONTENAY AS 3
Poule 29	CHARENTON C.A.P. 3
Poule 30	CRETEIL LUSITANOS F. US 2
Poule 30	CHARENTON C.A.P. 4
Poule 31	CHARENTON C.A.P. 1
Poule 31	CHEVILLY LA RUE ELAN 1
Poule 32	CHARENTON C.A.P. 2
Poule 32	CHEVILLY LA RUE ELAN 2

SAISON : 2024-2025
N°05 - JOURNAL DES AMENDES
EN « FOOT ANIMATION » (PV DU 03/02/2025)

<u>N°</u> <u>AFFILIATIONS</u>	<u>NOMS DES CLUBS</u>	<u>MOTIFS</u>	<u>RENCONTRES</u>	<u>MONTANTS</u> <u>DES</u> <u>AMENDES</u>
500004	VITRY C.A.	Disqualification challenge	Festival U13 1er tour poule 7	50,00 €
500031	CHOISY LE ROI A.S.	Disqualification challenge	Festival U13 1er tour poule 10	50,00 €
500031	CHOISY LE ROI A.S.	Disqualification challenge	Festival U13 1er tour poule 16	50,00 €
500031	CHOISY LE ROI A.S.	Disqualification challenge	Festival U13 1er tour poule 7	50,00 €
500031	CHOISY LE ROI A.S.	Disqualification challenge	Festival U13 1er tour poule 9	50,00 €
500138	VINCENNOIS C.O.	Disqualification challenge	Festival U13 1er tour poule 3	50,00 €
500494	FRESNES A.A.S.	Forfait Challenge poule4	Festival U13 1er tour poule 4	15,00 €
500651	BOISSY F.C.	Disqualification challenge	Festival U13 1er tour poule 8	50,00 €
500689	CRETEIL LUSITANOS F. US	Disqualification challenge	Festival U13 1er tour poule 29	50,00 €
500689	CRETEIL LUSITANOS F. US	Disqualification challenge	Festival U13 1er tour poule 32	50,00 €
500752	CLUB OLYMPIQUE DE CACHAN C.O.C.	Disqualification challenge	Festival U13 1er tour poule 2	50,00 €
510193	ORMESSON U.S.	Forfait Challenge poule 23	Festival U13 1er tour poule 23	15,00 €
510193	ORMESSON U.S.	Forfait Challenge poule 24	Festival U13 1er tour poule 24	15,00 €
510665	CHAMPIGNY F.C. 94	Disqualification challenge	Festival U13 1er tour poule 9	50,00 €
514388	NOGENT S/MARNE F.C.	Forfait Challenge poule 23	Festival U13 1er tour poule 23	15,00 €
514388	NOGENT S/MARNE F.C.	Forfait Challenge poule 24	Festival U13 1er tour poule 24	15,00 €
519839	VILLEJUIF U.S.	Disqualification challenge	Festival U13 1er tour poule 12	50,00 €
519839	VILLEJUIF U.S.	Disqualification challenge	Festival U13 1er tour poule 13	50,00 €
523411	U. S. IVRY FOOTBALL	Disqualification challenge	Festival U13 1er tour poule 11	50,00 €
523873	FONTENAY SS/BOIS U.S.	Disqualification challenge	Festival U13 1er tour poule 24	50,00 €
524161	CAUDACIENNE ENT.S.	Forfait Challenge poule 16	Festival U13 1er tour poule 16	15,00 €
526258	LUSITANOS ST MAUR U.S.	Forfait Challenge poule 11	Festival U13 1er tour poule 11	15,00 €

526258	LUSITANOS ST MAUR U.S.	Forfait Challenge poule 12	Festival U13 1er tour poule 12	15,00 €
526258	LUSITANOS ST MAUR U.S.	Disqualification challenge	Festival U13 1er tour poule 8	50,00 €
533680	BOIS L'ABBE AS OUTRE MER	Disqualification challenge	Festival U13 1er tour poule 7	50,00 €
560609	UNION SOLIDAIRE DE JEUNES DE TOUTES ORIGINES	Forfait Challenge poule 3	Festival U13 1er tour poule 3	15,00 €
580748	ATHLETIC CLUB CRETEIL	Disqualification challenge	Festival U13 1er tour poule 20	50,00 €
590215	GENTILLY ATHLETIC CLUB	Forfait Challenge poule 30	Festival U13 1er tour poule 30	15,00 €
860294	VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CLUB	Disqualification challenge	Festival U13 1er tour poule 15	50,00 €

JOURNAL DE L'AMENDE J.A N° 05 (PV FOOT ANIMATION 03/02/2025)	1100,00 €
---	------------------

SAISON 2024 /2025 : "ANNEXE FINANCIERE"	
U6/U7 – U8/U9 Compte rendu non-fait sur GFER94 (par club d'accueil),	20,00 €
U6/U7 -U8/U9 Feuille non-faite sur GFER94 (par club en déplacement),	20,00 €
U6/U7, U8/U9 et critères U11/U13 : Forfait ou absence (par équipe),	15,00 € (par équipe)
Absence non-justifiée à une convocation,	100,00 €
Absence aux réunions annuelles et journées de rentrée école de FOOT	100,00 €
<i>Non-retour des résultats et feuilles d'engagement (GFER94) des Challenges et Coupes dans les 48 h 00,</i>	<i>50,00 € (par club)</i>
Disqualification : 1 ^{er} Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	50,00 € (par équipe)
Disqualification : 2 ^{ème} Tour Challenge REGIONAL U11, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	80,00 € (par équipes)
Disqualification Finale Challenge REGIONAL U11, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	120,00 € (par équipe)
U10/11 GFER94 non-utilisée	50,00 € (par équipe)
U12/U13 : Feuille de match informatisée non-utilisée (F.M.I)	50,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé 1 ^{er} Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	15,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé 2 ^{ème} Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	30,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé aux Finales : Finale Challenge REGIONAL U11, Festival U13 et coupes VDM FUTSAL,	120,00 € (par équipe)
1 ^{er} forfait - U11 /U13 (par équipe),	15,00 € (par équipe)
2 ^{ème} forfait - U11 / U13 (par équipe),	30,00 € (par équipe)
3 ^{ème} forfait - U11 / U13 (par équipe).	50,00 € (par équipe)